



Séance du 14 février 2024
Délibération n°04 -14022024

Objet : Débat d'orientation budgétaire 2024– synthèse globale

M. Philippe GUIARD, Vice-président, présente au conseil d'administration le détail des évolutions (document annexé : DOB 2024 évolution des charges salariales au 14 février 2024) ci-dessous synthétisés constituant l'évolution budgétaire pour l'année 2024 :

FONCTIONNEMENT					
Fiche projet ou évolution	COUT	ATTENUATION DE CHARGES		PRODUIT	SOLDE
Fiche 1 : Analyse de pratique France services	800 €			SUB FS	800 € - €
Fiche 2 : Poste renfort accueil France services	22 000 €	Remplacements 80%	9 676 €	SUB FS	9 000 € 3 324 €
Fiche 3 : Accompagnateur de projet jeunesse	32 000 €	Vacataire en moins	7 200 €	CAF	25 000 € - 200 €
Fiche 4 : Création de 2 postes animateur ALSH.	19 080 €	CDD et vacataires	15 520 €		3 560 €
Fiche 5 : Modification et pérennisation poste animateur Méral	31 200 €	Coût actuel CDD + Vac	18 624 €		1 016 €
		Commune de Méral	11 560 €		
Fiche 6 : Revalorisation de la nuitée pour les animateurs séjours et création d'une prestation référent séjour	1 750 €	Moins de jours séjours	1 750 €		- €
Sous total - réorganisation services	106 830 €		64 330 €		34 800 € 7 700 €
Augmentation du 012 de 5%	119 750 €				119 750 €
Prime SEGUUR	6 000 €				6 000 €
Sous total Evolution Charges salariales	125 750 €				125 750 €
Intégration des charges GDV pour 6 mois	60 000 €				60 000 €
Intégration des charges de locaux CCPC	50 000 €				50 000 €
Intégration des OM	18 100 €				18 100 €
Nouveau marché assurance	17 000 €				17 000 €
Sous total Charges transférées	145 100 €				145 100 €
TOTAL	377 680 €		64 330 €		34 800 € 278 550 €
Subvention perçu de la CCPC en 2023					1 908 092 €
Subvention sollicitée en 2024 à la CCPC					2 186 642 €
INVESTISSEMENT					
Investissement 3 Minibus Jeunesse	60 000 €	Location Minibus	6000	SUB CAF	15 000,00 € 39 000,00 €
Aménagement des locaux CAP LOISIRS	18 519 €				18 519,00 €

Le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ⇒ **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2024
- ⇒ **SOLLICITE** une subvention de 2 186 642 € à la Communauté de Communes du Pays de Craon

Nombre de membres en exercice : 28

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Nombre de suffrages exprimés : 17

Vote :

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Pour **EXTRAIT CONFORME**

CRAON, le 14 février 2024

Philippe GUIARD

Vice-président





Département de la MAYENNE
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 février à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 07 février, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Vice-présidence de Monsieur Philippe GUIARD,

PRESENTS : BRÉHIN Colette, DAVID Gisèle, De FARCY De PONFARCY Christine, EVAIN Christelle, GAUBERT Jean-Eudes, GUIARD Philippe, MAHIER Aurélie (en visio), MANCEAU Laurence, RENAULT Patricia, RESTIF Vincent, TESSIER Jean-Pierre, TISON Hervé.

EXCUSÉS : BOURBON Aristide, CLAVREUL Yannick, DESHOMMES Catherine, GOHIER Odile, GUIOUILIER Anaïs, LANGOUËT Christophe, MILCENT Corinne, PAILLARD Anne, PLANCHAIS Raymond, SORIEUX Vanessa, DEMENAIIS Marie-Hélène.

BOURDAIS Christophe	pouvoir donné à RESTIF Vincent
GARBE Pascale	pouvoir donné à GAUBERT Jean-Eudes
GODARD Chantal	pouvoir donné à TESSIER Jean-Pierre
TRICOT Marina	pouvoir donné à BREHIN Colette
PLANCHAIS Raymond	pouvoir donné à DAVID Gisèle